

Compagnie des Archers des Albères CONVOCATION à L'ASSEMBLEE GENERALE ordinaire

Je vous prie de bien vouloir assister, où de vous faire représenter à l'aide du pouvoir ci-joint à l'Assemblée Générale ordinaire du club des Archers des Albères qui aura lieu :

Vendredi 21 janvier 2022 à 20 h 30

Salle polyvalente (salle du bas) à Saint Génis des Fontaines

A l'ordre du jour :

- Bilan moral du Président pour la saison sportive 2020-2021
- Bilan financier du Trésorier pour l'année 2021
- Budget Prévisionnel pour 2022
- Quitus au Président et au Trésorier
- Bilan des travaux et réfection du parcours et organisation du challenge découverte nature spécial jeunes du 26 février 2022 et de la compétition nature du 27 février 2022 (championnat départemental)
- Projets des activités pour la fin de saison 2021-2022
- Communication du Président sur l'avenir du club
- Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, cher (e) Ami (e) archers l'expression de mes sentiments amicaux et dévoués.

Le Président, Stéphane Goupil

(Découper suivant le trait)

POUVOIR
Je soussigné Nom et Prénom
Donne pouvoir à
Pour me représenter à l'Assemblée Générale du 21 janvier 2022 à Saint Génis des Fontaines, et émettre tout vote. L'ordre du jour de l'Assemblée générale m'a été communiqué.
Fait à
Pour servir et valoir ce que de droit.
Signature, précédée de la mention « Bon pour pouvoir »